



ORDRE DU JOUR
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY
LE 10 MARS 2025 À 17 H 30
À LA SALLE ERIC-WESSELOW SITUÉE
5, BOULEVARD D'YOUVILLE**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. SUJETS

2.1. Utilisation de l'excédent non affecté pour le projet visant la déconstruction de la Maison Moïse-Prégent située au 4, chemin de la Haute-Rivière au montant de 120 000 \$, taxes incluses

PÉRIODE DE QUESTIONS

PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

3.1. Levée de la séance extraordinaire